

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sylvie Poitras, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 13 mai 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	28
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	43
Analyse des charges	55

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.1

1 CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A130780

Saint-Jérôme, le 13 mai 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	20 616 700	20 710 432	19 514 817
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 814 200	2 793 064	2 676 398
Quotes-parts	3			
Transferts	4	8 170 600	4 851 247	8 434 988
Services rendus	5	958 800	1 132 971	1 017 504
Imposition de droits	6	1 316 000	1 128 134	1 682 641
Amendes et pénalités	7	580 000	519 039	546 462
Revenus de placements de portefeuille	8	30 000	193 205	89 844
Autres revenus d'intérêts	9	210 100	238 456	231 158
Autres revenus	10	95 000	781 566	781 449
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	34 791 400	32 348 114	34 975 261
Charges				
Administration générale	14	3 938 900	3 980 023	3 789 966
Sécurité publique	15	5 708 900	5 858 330	5 560 505
Transport	16	7 265 500	7 643 498	7 044 724
Hygiène du milieu	17	6 009 100	6 150 043	5 748 598
Santé et bien-être	18	126 600	138 773	122 742
Aménagement, urbanisme et développement	19	822 100	739 174	826 344
Loisirs et culture	20	4 509 900	4 472 723	4 071 161
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 131 200	1 021 176	830 637
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	29 512 200	30 003 740	27 994 677
Excédent (déficit) de l'exercice	25	5 279 200	2 344 374	6 980 584
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		57 994 865	51 014 281
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		57 994 865	51 014 281
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		60 339 239	57 994 865

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1		3 025 779
Débiteurs (note 5)	2	10 772 370	13 431 636
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	10 772 370	16 457 415
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9	677 310	
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 200 001	6 390 001
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 736 363	4 189 656
Revenus reportés (note 11)	12	1 133 052	890 851
Dette à long terme (note 12)	13	36 861 439	37 576 344
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	84 300	113 300
Autres passifs (note 14)	15		
	16	44 692 465	49 160 152
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(33 920 095)	(32 702 737)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	94 215 959	90 682 311
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	14 888	13 299
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	28 487	1 992
	23	94 259 334	90 697 602
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	60 339 239	57 994 865
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	60 339 239	57 994 865
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	60 339 239	57 994 865

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 279 200	2 344 374	6 980 584
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (11 445 000)(8 444 424)(5 197 095)
Produit de cession	3		8 253	20 579
Amortissement	4	4 850 000	4 910 776	4 445 957
(Gain) perte sur cession	5		(8 253)	20 620
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(6 595 000)	(3 533 648)	(709 939)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 589)	
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(26 495)	7 600
	13		(28 084)	7 600
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(1 315 800)	(1 217 358)	6 278 245
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(32 702 737)	(38 980 982)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(32 702 737)	(38 980 982)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(33 920 095)	(32 702 737)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 344 374	6 980 584
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 910 776	4 445 957
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	(8 253)	20 620
	4	7 246 897	11 447 161
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	2 659 266	(6 221 269)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	546 707	315 426
Revenus reportés	8	242 201	226 849
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(29 000)	3 200
Propriétés destinées à la revente	10	(1 589)	
Stocks de fournitures	11		
Autres actifs non financiers	12	(26 495)	7 600
	13	10 637 987	5 778 967
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(8 444 424)	(5 197 095)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	8 253	20 579
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(8 436 171)	(5 176 516)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	2 718 100	5 561 700
Remboursement de la dette à long terme	25	(3 472 494)	(3 292 095)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(5 190 000)	(1 900 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	39 489	(7 650)
Autres			
▪	28.1		
	29	(5 904 905)	361 955
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(3 703 089)	964 406
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	3 025 779	2 061 373
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	3 025 779	2 061 373
Solde redressé	34	(677 310)	3 025 779
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines est un organisme municipal existant en vertu de la Loi sur les cités et villes (Lrq,c.C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales et l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales présentés aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée à la page S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

a) Périmètre comptable

S/O

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits, les événements et les transactions leur donnant lieu. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont acquittées.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie utile des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**C) Actifs financiers**

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placement de portefeuille

Les placements à titre d'investissement sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur. Les autres placements sont présentés au moindre du coût et de leur juste valeur. Si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Actifs non financiers

La Municipalité comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financier étant donné qu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs à moins d'être vendus.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter du mois suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Infrastructures	de 15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	de 10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 ans

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

F) Revenus

Revenus de transfert

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Constatation des revenus

- Les revenus de taxation sont constatés lors du dépôt des rôles de perception;
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;
- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats émis par l'évaluateur;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'Officier de la publicité foncière;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus provenant des services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

G) Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités seraient inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été déposées en août 2023. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures, que ce soit devant la Cour suprême ou sur les mesures de réparation, avant de connaître les possibles conséquences financières pour les régimes concernés.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. À titre informatif, puisque le régime ne prévoyait pas d'indexation automatique avant l'application de la Loi RRSM, ce jugement n'a aucune incidence sur le régime.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;
- Éléments présentés à l'encontre des DCTP:
 - pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme
- Avantages sociaux futurs:
 - aucun montant à pourvoir dans le futur n'a été constaté.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Adoption initiale—obligations liées à la mise hors service d’immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d’immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l’immobilisation corporelle visée à l’égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d’une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s’appliquent aux obligations liées à la mise hors service d’immobilisations corporelles contrôlées par la Ville font ou non encore l’objet d’un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L’opération ou l’événement passé à l’origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l’objet d’une application prospective.

L’adoption de ce nouveau chapitre n’a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville, aucun passif et augmentation correspondante au coût des immobilisations corporelles n’ont été comptabilisés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	636 107	3 025 779
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	636 107	3 025 779
Insuffisance de trésorerie et d’équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	(1 313 417)	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l’exercice	6	(677 310)	3 025 779
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	636 107	829 924
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l’objet d’un refinancement au cours de l’exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 787 878	1 513 836
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		1 589
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	4 876 075	3 812 797
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 815 256	1 696 794
Organismes municipaux	13	732 575	5 861 398
Autres			
▪ Mutations	14.1	413 847	453 542
▪ Autres	14.2	146 739	91 680
	15	10 772 370	13 431 636
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 249 081	2 817 802
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 249 081	2 817 802
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	35 000	35 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 398 838	2 420 088
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	763 360	814 856
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	185 467	240 309
Ministère de la Culture et des Communications	25	167 900	149 378
Autres ministères/organismes	26	360 510	188 166
	27	4 876 075	3 812 797

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000\$ portant intérêt au taux de base. Au 31 décembre 2023, la marge de crédit était inutilisée.

De plus, la Ville dispose de facilités de crédit autorisées de 24 264 700\$ portant intérêts au taux de 7.2%. Au 31 décembre 2023, un montant de 1 200 001\$ étaient utilisés.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 560 991	1 922 205
Salaires et avantages sociaux	42	859 180	880 112
Dépôts et retenues de garantie	43	639 278	463 788
Provision pour contestations d'évaluation	44	38 834	38 834
Autres			
▪ Intérêts courus sur dette long terme	45.1	300 723	252 889
▪ Organismes municipaux	45.2	337 357	631 828
	46	4 736 363	4 189 656

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	245 858	159 234
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	204 209	173 173
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	132 833	68 591
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Entente de déneigement	60.1	14 102	12 592
▪ Loisirs, etc.	60.2	32 807	28 414
▪ Transferts	60.3	358 343	309 847
▪ Dépôts de garantie	60.4	144 900	139 000
	61	1 133 052	890 851

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,55	4,40	2024	2028	62	37 120 000	37 850 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		24 394
					70	37 120 000	37 874 394
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(258 561)	(298 050)
					72	36 861 439	37 576 344

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	3 194 000			3 194 000
2025	74	3 047 000			3 047 000
2026	75	2 889 000			2 889 000
2027	76	2 812 000			2 812 000
2028	77	25 178 000			25 178 000
2029 et plus	78				
	79	37 120 000			37 120 000
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	37 120 000			37 120 000

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(84 300) (113 300)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	(84 300) (113 300)
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	347 900 366 300
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	14 034 13 826
	90	361 934 380 126

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	28 507 380	334 185		28 841 565
Eaux usées	103	39 575 763	887 682		40 463 445
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	46 545 386	1 505 220		48 050 606
Autres					
▪ Parcs, éclairage de rues, etc.	105.1	8 421 993	8 923 915		17 345 908
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	12 459 830	523 967		12 983 797
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	4 899 128	261 177	32 997	5 127 308
Ameublement et équipement de bureau	110	1 050 196	34 740		1 084 936
Machinerie, outillage et équipement divers	111	3 784 579	240 836		4 025 415
Terrains	112	1 582 404			1 582 404
Autres	113				
	114	146 826 659	12 711 722	32 997	159 505 384
Immobilisations en cours	115	20 226 789	(4 267 298)		15 959 491
	116	167 053 448	8 444 424	32 997	175 464 875
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	14 801 286	639 861		15 441 147
Eaux usées	118	19 322 297	979 559		20 301 856
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	27 905 104	1 669 922		29 575 026
Autres					
▪ Parcs, éclairage de rues, etc.	120.1	4 332 376	784 226		5 116 602
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	4 793 136	287 877		5 081 013
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	2 030 945	241 665	32 997	2 239 613
Ameublement et équipement de bureau	125	804 107	85 529		889 636
Machinerie, outillage et équipement divers	126	2 381 886	222 137		2 604 023
Autres	127				
	128	76 371 137	4 910 776	32 997	81 248 916
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	90 682 311			94 215 959
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	10 580	10 580
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	4 308	2 719
	136	14 888	13 299
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	14 888	13 299

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Divers	144.1	28 487	1 992
Autres			
▪	145.1		
	146	28 487	1 992

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu d'un contrat pour les années 2023 à 2025 avec option de renouvellement pour 2026 et 2027 auprès d'Enviro Connexions pour la gestion de ses matières résiduelles pour un montant de 1 805 849\$ annuellement incluant les taxes qui sera indexé à chaque année selon l'indice des prix à la consommation. Un montant de 1 700 860\$ a été payé pour l'année 2023.

La Ville a retenu les services de Charex inc. pour les travaux de déneigement des années 2022 à 2027 pour un montant de 1 045 698\$ incluant les taxes pour la saison hivernale 2022-2023 ce montant sera majoré de 2% pour chacune des saisons subséquentes. Les paiements s'échelonnent de janvier à mai de chaque année. Un montant de 1 163 633\$ a été payé pour l'année 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville a signé en vertu d'une entente intermunicipale concernant l'octroi en commun d'un contrat pour le contrôle biologique des insectes piqueurs, un contrat d'une durée de cinq (5) ans de 2020 à 2024 avec GDG Environnement Ltée pour un coût de 1 389 467\$ (taxes incluses). En 2023, un montant de 277 893\$ a été payé.

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines s'est engagée auprès de la firme LBP Évaluateurs agréés pour un montant de 762 566\$ incluant les taxes pour la fourniture des services professionnels en évaluation foncière pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2029.

En avril 2022, la Ville a octroyé un contrat du 15 avril 2022 au 31 décembre 2024 à Tricentris, la coop de solidarité pour le tri des matières recyclables de la Ville. Au coût de 3.40\$ plus taxes applicables par logement, ce montant sera indexé à chaque année de l'indice des prix à la consommation. Un montant de 118 099\$ a été versé en 2023.

En décembre 2021, la Ville a octroyé un contrat pour les années 2022, 2023 et 2024 à SPCA Monani-Mo au montant de 52 500\$ taxes incluses par année plus 50% des ventes de médailles ainsi qu'un montant de 2 500\$ par année pour la stérilisation des chats. Un montant de 72 848\$ a été attribué pour l'année 2023.

La Ville se prévoit de l'option de prolongation du contrat avec WM Québec inc. pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1er août 2022 au 31 juillet 2027 relativement aux services d'enfouissement des matières résiduelles résidentielles. Le tarif unitaire de base sera majoré de l'indice des prix à la consommation annuellement. En 2023, un montant de 271 906\$ a été versé.

La Ville a signé un bail pour un local d'un montant de 36 000\$ d'une durée de deux (2) ans débutant en septembre 2022 jusqu'en août 2024 avec option de renouvellement d'un an. Un montant de 18 000\$ a été versé en 2023.

De plus, la Ville a signé un bail avec 9186-5667 Québec inc. pour la location d'un immeuble pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2032 avec une option de renouvellement de cinq (5) ans. Le coût annuel de base est fixé à 120 000\$ plus les taxes applicables, le loyer de base sera majoré de 2% pour les quatre (4) années suivantes. Pour l'année 2023, un montant de 145 465\$ a été attribué en vertu du bail.

La Ville a octroyé un contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues de fosses septiques pour les années 2021 à 2025 à EBI Envirotech inc. au montant de 331 829\$ incluant les taxes. Un montant de 76 044\$ a été versé pour l'année 2023.

La Ville s'est engagée en vertu d'un contrat de location d'un chargeur sur roues pour les saisons hivernales 2022-2023 à 2025-2026 avec Les Entreprises S. Maisonneuve pour une somme maximale de 104 857\$ incluant les taxes. Un montant de 26 214\$ a été versé pour l'année 2023.

La Ville a octroyé un contrat pour le nettoyage des conduites d'égouts sanitaires et pluviales pour les années 2023 à 2027 avec le Groupe Sanyvan inc. pour un montant de 398 043\$ incluant les taxes. Un montant de 79 027\$ a été payé pour l'année 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville a octroyé un contrat pour la fourniture de service de maintenance des équipements électromécaniques pour les années 2023 à 2028 avec Honeywell Limitée pour un montant de 551 300\$ incluant les taxes. Un montant de 89 739\$ a été versé pour l'année 2023.

La Ville a signé une entente de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De-Blainville (CCITB) pour les années 2023 à 2025 à verser un montant de 154 545\$ plus les taxes pour offrir une ressource dédiée à soutenir les entreprises de la Ville. Un montant de 57 488\$ incluant les taxes a été versé pour l'année 2023.

20. Droits contractuels

Programme de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 7 057 130\$ à la Ville pour des travaux admissibles. La Municipalité doit également investir 4 832 125\$ dans ces travaux. À la date des états financiers, un montant de 5 630 700\$ a été comptabilisé à titre de revenu et un solde de 1 426 430\$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪ Emprunt - Centre Sportif de SADP	149.1	3 700 000	2 654 538
	150	3 700 000	2 654 538
	151	3 700 000	2 654 538

Le 19 mai 2020, la Ville est autorisée par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation à se porter à nouveau caution du Centre Sportif de Ste-Anne-des-Plaines Inc., pour un montant maximum de 1 350 000\$ et ce selon la résolution 2020-02-059 adoptée le 11 février 2020. Ce cautionnement s'ajoute au cautionnement approuvé le 2 mai 2014 par la résolution 2014-01-016.

B) Auto-assurance

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a décidé de participer à un fonds de garantie de regroupement composé de treize (13) autres municipalités, régies municipales et MRC de la région. Un montant annuel 18 630\$ a été versé à titre de quote-part dans la mise en place d'une mutuelle des risques de responsabilité civile d'un montant de 500 000\$ pour l'ensemble des membres du regroupement. Cette somme est comptabilisée à la dépense d'assurance dans l'année courante. À la fin de l'entente, toutes sommes résiduelles des réclamations seraient remises à la Ville. Aucune provision n'est inscrite aux livres pour ces remboursements éventuels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Poursuites
S/O

D) Autres
S/O

22. Actifs éventuels
S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs
S/O

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	146 739	91 680

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

31 décembre 2023						
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Emprunt	1 200 001 \$	–	–	–	1 200 001 \$	
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 757 528 \$	–	–	–	3 757 528 \$	
Intérêts courus à payer	300 723 \$	–	–	–	300 723 \$	
Dettes	3 194 000 \$	8 748 000 \$	25 178 000 \$	–	37 120 000 \$	
	8 452 252 \$	8 748 000 \$	25 178 000 \$	–	42 378 252 \$	

31 décembre 2022						
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Emprunt	6 390 001 \$	–	–	–	6 390 001 \$	
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	3 434 145 \$	–	–	–	3 434 145 \$	
Intérêts courus à payer	252 889 \$	–	–	–	252 889 \$	
Dettes	3 402 394 \$	8 894 000 \$	25 578 000 \$	–	37 874 394 \$	
	13 479 429 \$	8 894 000 \$	25 578 000 \$	–	47 951 429 \$	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée à ces risques.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2023			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Passifs financiers			
Emprunts	-	1 200 001 \$	1 200 001 \$
Dettes	37 120 000 \$	-	37 120 000 \$

31 décembre 2022			
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Passifs financiers			
Emprunts	-	6 390 001 \$	6 390 001 \$
Dettes	37 874 394 \$	-	37 874 394 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	20 616 700	20 694 732		20 694 732	19 514 817
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 814 200	2 793 064		2 793 064	2 676 398
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 270 600	1 328 888		1 328 888	1 321 586
Services rendus	5	958 800	1 132 971		1 132 971	1 017 504
Imposition de droits	6	1 316 000	1 128 134		1 128 134	1 682 641
Amendes et pénalités	7	580 000	519 039		519 039	546 462
Revenus de placements de portefeuille	8	30 000	193 205		193 205	89 844
Autres revenus d'intérêts	9	210 100	238 456		238 456	231 158
Autres revenus	10	95 000	144 988		144 988	92 990
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	27 891 400	28 173 477		28 173 477	27 173 400
Investissement						
Taxes	13		15 700		15 700	
Quotes-parts	14					
Transferts	15	6 900 000	3 522 359		3 522 359	7 113 402
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17		636 578		636 578	689 285
Autres	18					(826)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	6 900 000	4 174 637		4 174 637	7 801 861
	22	34 791 400	32 348 114		32 348 114	34 975 261
Charges						
Administration générale	23	3 776 300	3 816 906	163 117	3 980 023	3 789 966
Sécurité publique	24	5 521 000	5 665 751	192 579	5 858 330	5 560 505
Transport	25	5 269 400	5 612 128	2 031 370	7 643 498	7 044 724
Hygiène du milieu	26	4 330 100	4 449 699	1 700 344	6 150 043	5 748 598
Santé et bien-être	27	126 600	138 773		138 773	122 742
Aménagement, urbanisme et développement	28	820 200	724 943	14 231	739 174	826 344
Loisirs et culture	29	3 687 400	3 663 588	809 135	4 472 723	4 071 161
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	1 131 200	1 021 176		1 021 176	830 637
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	4 850 000	4 910 776	(4 910 776)		
	34	29 512 200	30 003 740		30 003 740	27 994 677
Excédent (déficit) de l'exercice	35	5 279 200	2 344 374		2 344 374	6 980 584

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 279 200	2 344 374	6 980 584
Moins : revenus d'investissement	2 (6 900 000)(4 174 637)(7 801 861)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 620 800)	(1 830 263)	(821 277)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	4 850 000	4 910 776	4 445 957
Produit de cession	5		8 253	20 579
(Gain) perte sur cession	6		(8 253)	20 620
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	4 850 000	4 910 776	4 487 156
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	108 700	72 280	114 254
Remboursement de la dette à long terme	17 (3 273 000)(3 270 550)(3 095 608)
	18	(3 164 300)	(3 198 270)	(2 981 354)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (100 000)(21 593)(124 790)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		440 000	
Excédent de fonctionnement affecté	21	563 100	577 743	266 771
Réserves financières et fonds réservés	22	(528 000)	(505 212)	(716 177)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(64 900)	490 938	(574 196)
	26	1 620 800	2 203 444	931 606
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		373 181	110 329

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	4 174 637	7 801 861
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (82 305)(219 450)
Sécurité publique	3 (91 537)(57 893)
Transport	4 (4 979 293)(2 184 813)
Hygiène du milieu	5 (2 523 283)(2 172 921)
Santé et bien-être	6 ())
Aménagement, urbanisme et développement	7 (6 608)(372)
Loisirs et culture	8 (761 398)(561 646)
Réseau d'électricité	9 ())
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())
	11 (8 444 424)(5 197 095)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (1 589)()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 ())
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 001 660	5 438 640
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	21 593	124 790
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	633 337	557 112
	19	654 930	681 902
	20	(5 789 423)	923 447
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 614 786)	8 725 308

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	7 327 000	7 223 753	6 944 106
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 613 300	1 528 750	1 532 745
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	3 956 100	3 943 639	3 698 772
Autres biens et services	8	9 132 800	9 843 688	9 216 551
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	998 800	915 110	733 636
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	92 000	92 060	96 569
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	40 400	14 006	432
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	1 039 400	1 061 274	966 387
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	113 700	52 063	90 104
Autres	18	328 700	396 031	250 538
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	4 850 000	4 910 776	4 445 957
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Réclamations dommages/intérêts	21.1	20 000	22 590	7 507
▪ Mauvaises créances	21.2			11 373
	22	29 512 200	30 003 740	27 994 677

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 019 014	2 396 126
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 190 201	1 448 251
Réserves financières et fonds réservés	3	1 538 527	1 609 759
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(292 000)(578 100)
Financement des investissements en cours	5	(5 026 992)	(3 396 338)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	60 910 489	56 515 167
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	60 339 239	57 994 865
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 019 014	2 396 126
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	2 019 014	2 396 126
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget de l'exercice suivant	12.1	300 000	560 000
▪ Règlement tarification infras	12.2	79 500	79 500
▪ Classique de la mairesse	12.3	36 671	34 721
▪ Transport en commun	12.4	774 030	774 030
	13	1 190 201	1 448 251
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 190 201	1 448 251

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Assainissement des eaux (boues)	17.1	370 000
▪ Eau potable	17.2	411 150
	18	930 568
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	420 867
Organismes contrôlés et partenariats	22	645 720
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	72 575
Organismes contrôlés et partenariats	24	140 775
Montant non réservé		
Administration municipale	25	53 486
Organismes contrôlés et partenariats	26	36 083
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	50 000
Autres		
▪ Fonds de stationnement	30.1	11 031
	31	607 959
	32	1 538 527
		858 609
		1 609 759

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (54 500)(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (258 561)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (237 500)(
Réclamation - pluie	56.2 ()(
Élimination des boues	57 (550 561)(
	57 (876 150)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	258 561
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	298 050
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	258 561
	64 (298 050
	64 (292 000)(
		578 100)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 792 867	965 593
Investissements à financer	66 (5 819 859)(4 361 931)
	67 (5 026 992)	(3 396 338)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 94 215 959	90 682 311
Propriétés destinées à la revente	69 14 888	13 299
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 94 230 847	90 695 610
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 94 230 847	90 695 610
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (36 861 439)(37 576 344)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (258 561)(298 050)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 3 249 081	2 817 802
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 550 561	876 149
	81 (33 320 358)(34 180 443)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (33 320 358)(34 180 443)
	84 60 910 489	56 515 167

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines offre à l'ensemble de ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les cotisations sont versées par l'employeur et les participants. Le Régime est enregistré conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite sous le numéro 30071. De plus, le Régime est enregistré sous le numéro 0975367.

La rente de retraite est établie selon les années de services et le salaire. Plus précisément, cette prestation de retraite correspond à 2% du salaire final moyen (3 ans) multiplié par le nombre d'années de services reconnus à la retraite. Cette rente est sujette à une réduction selon l'âge du participant à la retraite.

La dernière évaluation actuarielle disponible est le 31 décembre 2022.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (113 300)	(110 100)
Charge de l'exercice	4 (347 900)(366 300)
Cotisations versées par l'employeur	5 376 900	363 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (84 300)	(113 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 13 397 200	12 240 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (13 571 900)(12 502 900)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (174 700)	(262 900)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 90 400	149 600
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (84 300)	(113 300)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (84 300)	(113 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 13 397 200	12 240 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (13 571 900)(12 502 900)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (174 700)(262 900)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	691 200	805 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	691 200	805 700
Cotisations salariales des employés	21 (377 500)(427 600)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	313 700	378 100
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	20 300	(12 200)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	334 000	365 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	762 300	690 500
Rendement espéré des actifs	32 (748 400)(690 100)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	13 900	400
Charge de l'exercice	34	347 900	366 300
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	939 300	(1 192 100)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (748 400)(690 100)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	190 900	(1 882 200)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(152 000)	1 634 700
Prestations versées au cours de l'exercice	39	536 500	551 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	13 397 200	12 240 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	422 700	225 900
DMERCA du nouveau volet	45	16	14
DMERCA de l'ancien volet	46	8	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	28	29
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,84 %	6,06 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	6,06 %	5,17 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()
Rendement espéré des actifs	85	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	1	1

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ce régime est un régime à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	4 164	4 103
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	14 034	13 826
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	14 034	13 826

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	14 906 000	14 942 261	14 134 467
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3	674 800	676 673	671 303
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	350 600	353 165	352 686
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	15 931 400	15 972 099	15 158 456
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 391 600	1 383 873	1 392 763
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	858 600	902 500	795 790
Matières résiduelles	15	1 409 600	1 407 513	1 158 324
Autres				
▪ Contrôle des insectes piqueurs	16.1	332 800	332 732	331 384
▪ Entretien et déneigement rue privée	16.2	15 600	15 552	14 700
▪ Vidange de fosses septiques	16.3	75 800	75 839	74 768
Centres d'urgence 9-1-1	17	70 000	71 651	75 303
Service de la dette	18	531 300	532 973	513 329
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21		15 700	
	22	4 685 300	4 738 333	4 356 361
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 685 300	4 738 333	4 356 361
	27	20 616 700	20 710 432	19 514 817

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	50 000	46 539	37 029
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	340 000	322 399	325 863
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	390 000	368 938	362 892
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	2 424 200	2 424 126	2 313 506
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	2 424 200	2 424 126	2 313 506
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	2 814 200	2 793 064	2 676 398

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		21 000	3 202
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	26 100	26 157	31 384
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	2 600	2 633	16 176
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	34 200	34 215	59 961
Traitement des eaux usées	64			3 750
Réseaux d'égout	65	29 100	29 056	53 912
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	170 000	214 740	182 620
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			452
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	74		
Sécurité du revenu	75		
Autres	76		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	77		
Rénovation urbaine	78		2
Promotion et développement économique	79		
Autres	80		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	81	5 360	6 713
Activités culturelles			
Bibliothèques	82	78 500	94 959
Autres	83	350	14 300
Réseau d'électricité	84		
	85	340 500	428 470
			451 576

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 300 000	11 259	
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	2 600 000	247 100	743 200
Réseau de distribution de l'eau potable	102	700 000	874 000	425 312
Traitement des eaux usées	103	200 000		
Réseaux d'égout	104	2 000 000	2 390 000	903 788
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	100 000		5 041 102
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	6 900 000	3 522 359	7 113 402

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	365 500	365 464	354 962
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	245 400	245 415	195 815
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134	319 200	289 539	319 233
	135	930 100	900 418	870 010
TOTAL DES TRANSFERTS	136	8 170 600	4 851 247	8 434 988

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139		4 985	
	140		4 985	
Sécurité publique				
Police	141	31 800	30 164	29 030
Sécurité incendie	142	50 000	92 460	78 054
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	81 800	122 624	107 084
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	152			
Réseau de distribution de l'eau potable				
	153			
Traitement des eaux usées				
	154			
Réseaux d'égout				
	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport				
	157			
Tri et conditionnement				
	158			
Autres				
	159			
Autres	160	115 000	155 797	133 427
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	115 000	155 797	133 427

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	14 500	12 688	19 786
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	14 500	12 688	19 786
Réseau d'électricité				
	177			
	178	211 300	296 094	260 297

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	101 900	104 214	89 026
	182	101 900	104 214	89 026
Sécurité publique				
Police	183	500	156	136
Sécurité incendie	184	5 000	5 764	4 367
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	5 500	5 920	4 503
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188		9 253	12 768
Enlèvement de la neige	189	41 500	58 915	49 718
Autres	190	3 500	2 525	1 619
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	45 000	70 693	64 105
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	197			
Traitement des eaux usées	198			
Réseaux d'égout	199	40 400		52 137
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	200			
Matières recyclables	201			
Autres	202	7 500	12 336	8 618
Cours d'eau	203			
Protection de l'environnement	204			
Autres	205			
	206			
	207	47 900	12 336	60 755

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	510 300	601 335	499 100
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	3 100	4 116	3 779
Autres	219	33 800	38 263	35 939
	220	547 200	643 714	538 818
Réseau d'électricité	221			
	222	747 500	836 877	757 207
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	958 800	1 132 971	1 017 504

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	109 000	111 186	111 165
Droits de mutation immobilière	225	1 200 000	1 003 748	1 563 026
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227	7 000	13 200	8 450
	228	1 316 000	1 128 134	1 682 641
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	580 000	519 039	546 462
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	30 000	193 205	89 844
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	210 100	238 456	231 158
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		8 253	(20 620)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		652 672	689 285
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239	20 000	31 100	31 782
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	75 000	89 541	81 002
	242	95 000	781 566	781 449
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	472 000	465 514		465 514	425 322
Greffe et application de la loi	2	590 900	523 500		523 500	515 658
Gestion financière et administrative	3	1 398 300	1 444 848		1 444 848	1 334 703
Évaluation	4	265 400	259 896		259 896	262 936
Gestion du personnel	5	265 600	266 829		266 829	268 950
Autres						
▪ Autres	6.1	784 100	856 319	163 117	1 019 436	982 397
	7	3 776 300	3 816 906	163 117	3 980 023	3 789 966
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	3 714 900	3 734 840	607	3 735 447	3 496 945
Sécurité incendie	9	1 641 100	1 778 204	191 972	1 970 176	1 904 078
Sécurité civile	10	13 500	12 576		12 576	15 536
Autres	11	151 500	140 131		140 131	143 946
	12	5 521 000	5 665 751	192 579	5 858 330	5 560 505
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	2 296 500	2 359 109	1 943 525	4 302 634	4 130 366
Enlèvement de la neige	14	1 293 600	1 541 672	587	1 542 259	1 257 868
Éclairage des rues	15	77 500	89 423	87 258	176 681	149 424
Circulation et stationnement	16	167 800	186 484		186 484	196 247
Transport collectif						
Transport en commun	17	737 400	750 119		750 119	703 036
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	696 600	685 321		685 321	607 783
	21	5 269 400	5 612 128	2 031 370	7 643 498	7 044 724

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	757 600	678 403	182 304	860 707	877 039
Réseau de distribution de l'eau potable	23	219 800	338 357	499 537	837 894	786 484
Traitement des eaux usées	24	456 500	428 627	242 400	671 027	627 808
Réseaux d'égout	25	183 200	156 807	744 359	901 166	902 450
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	494 100	522 586		522 586	561 625
Élimination	27	278 500	248 286		248 286	222 744
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	452 000	488 120		488 120	480 476
Tri et conditionnement	29	24 000	107 840		107 840	26 292
Matières organiques						
Collecte et transport	30	326 700	322 397		322 397	311 856
Traitement	31	131 300	134 083		134 083	100 668
Matériaux secs	32	236 000	238 114	29 467	267 581	276 442
Autres	33	103 500	143 066		143 066	20 243
Plan de gestion						
Autres	35	5 200	5 986		5 986	9 754
Cours d'eau						
Protection de l'environnement	37	588 100	562 858	2 277	565 135	490 500
Autres	38	73 600	74 169		74 169	54 217
	39	4 330 100	4 449 699	1 700 344	6 150 043	5 748 598
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40	126 600	138 773		138 773	122 742
Sécurité du revenu	41					
Autres	42					
	43	126 600	138 773		138 773	122 742

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	641 500	603 303	14 231	617 534	673 082
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45	30 000	9 313		9 313	
Autres biens	46	50 000	10 000		10 000	58 625
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	88 700	91 365		91 365	84 941
Tourisme	48					
Autres	49					
Autres	50	10 000	10 962		10 962	9 696
	51	820 200	724 943	14 231	739 174	826 344
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	540 800	528 625	45 644	574 269	586 228
Patinoires intérieures et extérieures	53	616 300	582 806	1 253	584 059	735 786
Piscines, plages et ports de plaisance	54					
Parcs et terrains de jeux	55	949 000	948 688	693 109	1 641 797	1 112 526
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57					
Autres	58	246 400	235 856		235 856	250 601
	59	2 352 500	2 295 975	740 006	3 035 981	2 685 141
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	520 300	506 093	10 428	516 521	517 683
Bibliothèques	61	743 500	783 593	52 651	836 244	797 983
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62	15 000	16 389	6 050	22 439	15 924
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64	56 100	61 538		61 538	54 430
	65	1 334 900	1 367 613	69 129	1 436 742	1 386 020
	66	3 687 400	3 663 588	809 135	4 472 723	4 071 161

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	976 900	895 402		895 402	723 601
Autres frais	69	113 900	111 768		111 768	106 604
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70	37 400	13 900		13 900	400
Autres	71	3 000	106		106	32
	72	1 131 200	1 021 176		1 021 176	830 637
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	4 850 000	4 910 776 (4 910 776)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	828 409	774 680
Usines de traitement de l'eau potable	2	44 620	234 036
Usines et bassins d'épuration	3	41 599	34 023
Conduites d'égout	4	2 509 917	919 256
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	2 742 699	824 010
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		437 011
Aires de stationnement	9	302 475	
Parcs et terrains de jeux	10	548 601	413 561
Autres infrastructures	11	559 470	242 041
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	89 567	635 980
Édifices communautaires et récréatifs	14	192 749	106 481
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	261 177	127 825
Ameublement et équipement de bureau	18	82 305	42 017
Machinerie, outillage et équipement divers	19	240 836	398 174
Terrains	20		8 000
Autres	21		
	22	8 444 424	5 197 095

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

		Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	704 913	499 348
Usines de traitement de l'eau potable	2	44 620	234 036
Usines et bassins d'épuration	3	41 599	34 023
Conduites d'égout	4	2 167 438	505 303
Autres infrastructures	5	3 079 476	828 958
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	123 496	275 332
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	342 479	413 953
Autres infrastructures	10	1 073 769	1 087 665
Autres immobilisations corporelles	11	866 634	1 318 477
	12	8 444 424	5 197 095

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	140 775		68 200	72 575
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	8 988 017	582 223	1 097 245	8 472 995
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	25 927 800	1 502 654	2 105 105	25 325 349
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	35 056 592	2 084 877	3 270 550	33 870 919
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 817 802	633 223	201 944	3 249 081
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 817 802	633 223	201 944	3 249 081
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 817 802	633 223	201 944	3 249 081
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 817 802	633 223	201 944	3 249 081
	19	37 874 394	2 718 100	3 472 494	37 120 000
Dette en cours de refinancement	20 ((
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	37 874 394	2 718 100	3 472 494	37 120 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	37 120 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	5 819 859
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	72 575
Débiteurs	8	3 249 081
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	792 867
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	38 825 336
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	38 825 336
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	155 285
Autres organismes	17	1 669 000
Endettement total net à long terme	18	40 649 621
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	40 649 621
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	89 100	92 084	52 283
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	724 900	724 831	695 510
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	3 600	3 986	3 526
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16	126 600	138 773	122 742
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	29 100	29 100	28 200
Autres	21	10 000	10 962	9 696
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	56 100	61 538	54 430
Réseau d'électricité	24			
	25	1 039 400	1 061 274	966 387

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	8 281 947	4 872 158
Frais de financement	4	162 477	324 937
Autres	5		
	6	8 444 424	5 197 095

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	19,00	35,00	35 015,00	1 962 337	428 760	2 391 097
Professionnels	2						
Cols blancs	3	28,50	35,00	54 220,00	1 630 302	370 638	2 000 940
Cols bleus	4	41,60	40,00	89 739,00	2 420 526	530 090	2 950 616
Policiers	5						
Pompiers	6	12,70	40,00	28 446,00	942 976	163 437	1 106 413
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	101,80		207 420,00	6 956 141	1 492 925	8 449 066
Élus	9	7,00			267 612	35 825	303 437
	10	108,80			7 223 753	1 528 750	8 752 503

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		75 505	171 595		247 100
Réseau de distribution de l'eau potable	3	34 215	267 064	606 936		908 215
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	29 056	730 302	1 659 698		2 419 056
Autres	6	975 078	11 259	1 000	289 539	1 276 876
	7	1 038 349	1 084 130	2 439 229	289 539	4 851 247

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	45 761	37 518
	4	45 761	37 518
Sécurité publique			
Police	5	41	
Sécurité incendie	6	43 135	42 970
Sécurité civile	7		
Autres	8	110	4
	9	43 286	42 974
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	359 196	325 920
Enlèvement de la neige	11	220	4
Autres	12	85 345	81 265
Transport collectif	13		
Autres	14	652	20
	15	445 413	407 209
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	36 461	19 640
Réseau de distribution de l'eau potable	17	95 704	93 839
Traitement des eaux usées	18	9 636	15 161
Réseaux d'égout	19	107 416	103 728
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22	131	5
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	450	6
Autres	25		
	26	249 798	232 379
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	4 467	3 669
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		3
Autres	34		
	35	4 467	3 672
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	205 753	82 761
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	25 818	23 624
Autres	38	880	500
	39	232 451	106 885
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 021 176	830 637

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Julie Boivin	1.1 Maire	79 170	18 207	38 115	
Véronique Baril	1.2 Conseiller	19 691	9 845		
Pierre Berthiaume	1.3 Conseiller	19 691	9 845		
Isabelle Hardy	1.4 Conseiller	19 691	9 845		
Marc-Olivier Leblanc	1.5 Conseiller	19 691	9 845		
Sébastien Lévesque	1.6 Conseiller	19 691	9 845		
Keven Renière	1.7 Conseiller	19 691	9 845		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 2 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 86 624 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \$

Ligne 24 : Libres 20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 31 036 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 100 326 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 636 578 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 64 242 \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-11-377
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-05
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 317
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 643
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	27 891 400	28 173 477	27 173 400
Investissement	2	6 900 000	4 174 637	7 801 861
	3	34 791 400	32 348 114	34 975 261
Charges				
	4	29 512 200	30 003 740	27 994 677
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	5 279 200	2 344 374	6 980 584
Moins : revenus d'investissement	6 (6 900 000)(4 174 637)(7 801 861)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	(1 620 800)	(1 830 263)	(821 277)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	4 850 000	4 910 776	4 445 957
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	108 700	72 280	114 254
Remboursement de la dette à long terme	10 (3 273 000)(3 270 550)(3 095 608)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (100 000)(21 593)(124 790)
Excédent (déficit) accumulé	12	35 100	512 531	(449 406)
Autres éléments de conciliation	13			41 199
	14	1 620 800	2 203 444	931 606
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		373 181	110 329

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1		3 025 779
Débiteurs	2	10 772 370	13 431 636
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	10 772 370	16 457 415
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6	677 310	
Dette à long terme	7	36 861 439	37 576 344
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	84 300	113 300
Autres	9	7 069 416	11 470 508
	10	44 692 465	49 160 152
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(33 920 095)	(32 702 737)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	94 215 959	90 682 311
Autres	13	43 375	15 291
	14	94 259 334	90 697 602
Excédent (déficit) accumulé	15	60 339 239	57 994 865

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 019 014	2 396 126
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Budget de l'exercice suivant	2.1	300 000	560 000
▪ Règlement tarification infras	2.2	79 500	79 500
▪ Classique de la mairesse	2.3	36 671	34 721
▪ Transport en commun	2.4	774 030	774 030
	3	1 190 201	1 448 251
Réserves financières			
▪ Assainissement des eaux (boues)	4.1	370 000	340 000
▪ Eau potable	4.2	560 568	411 150
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	420 867	645 720
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	126 061	176 858
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	50 000	25 000
Autres			
▪ Fonds de stationnement	10.1	11 031	11 031
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(292 000)	(578 100)
Financement des investissements en cours	12	(5 026 992)	(3 396 338)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	60 910 489	56 515 167
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	60 339 239	57 994 865

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	38 825 336
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	40 649 621

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	72 575	140 775
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	25 325 349	25 927 800
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	8 472 995	8 988 017
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	3 249 081	2 817 802
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	37 120 000	37 874 394

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	20 616 700	20 694 732	19 514 817
Compensations tenant lieu de taxes	13	2 814 200	2 793 064	2 676 398
Quotes-parts	14			
Transferts	15	1 270 600	1 328 888	1 321 586
Services rendus	16	958 800	1 132 971	1 017 504
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 926 000	1 840 378	2 318 947
Autres	18	305 100	383 444	324 148
	19	27 891 400	28 173 477	27 173 400
Investissement				
Taxes	20		15 700	
Quotes-parts	21			
Transferts	22	6 900 000	3 522 359	7 113 402
Autres	23		636 578	688 459
	24	6 900 000	4 174 637	7 801 861
	25	34 791 400	32 348 114	34 975 261

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	3 776 300	3 816 906	163 117	3 980 023	3 789 966
Sécurité publique						
Police	2	3 714 900	3 734 840	607	3 735 447	3 496 945
Sécurité incendie	3	1 641 100	1 778 204	191 972	1 970 176	1 904 078
Autres	4	165 000	152 707		152 707	159 482
Transport						
Réseau routier	5	3 835 400	4 176 688	2 031 370	6 208 058	5 733 905
Transport collectif	6	737 400	750 119		750 119	703 036
Autres	7	696 600	685 321		685 321	607 783
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 617 100	1 602 194	1 668 600	3 270 794	3 193 781
Matières résiduelles	9	2 051 300	2 210 478	29 467	2 239 945	2 010 100
Autres	10	661 700	637 027	2 277	639 304	544 717
Santé et bien-être	11	126 600	138 773		138 773	122 742
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	641 500	603 303	14 231	617 534	673 082
Promotion et développement économique	13	88 700	91 365		91 365	84 941
Autres	14	90 000	30 275		30 275	68 321
Loisirs et culture	15	3 687 400	3 663 588	809 135	4 472 723	4 071 161
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	1 131 200	1 021 176		1 021 176	830 637
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	24 662 200	25 092 964	4 910 776	30 003 740	27 994 677
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	4 850 000	4 910 776 (4 910 776)		
	21	29 512 200	30 003 740		30 003 740	27 994 677

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	4 174 637	7 801 861
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (8 444 424)(5 197 095)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (1 589)()
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 001 660	5 438 640
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	21 593	124 790
Excédent accumulé	6	633 337	557 112
	7	(5 789 423)	923 447
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(1 614 786)	8 725 308

Extrait du rapport financier, page S14